

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 812 553 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

17.12.1997 Bulletin 1997/51(51) Int Cl.⁶: **A45D 8/34**(21) Numéro de dépôt: **97401309.6**(22) Date de dépôt: **10.06.1997**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE CH DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC
NL PT SE**(71) Demandeur: **Bissoudre, Anne****45330 Orveau - Bellesauve (FR)**(72) Inventeur: **Bissoudre, Anne****45330 Orveau - Bellesauve (FR)**(30) Priorité: **11.06.1996 FR 9607237**(54) **Dispositif pour lier les cheveux en touffes, mèches, couettes, nattes, queues de cheval et autres**

(57) Dispositif pour lier les cheveux en touffes, mèches, couettes, nattes, queues de cheval et autres.

La présente invention concerne un dispositif pour lier les cheveux en touffes, facilement et sans les blesser.

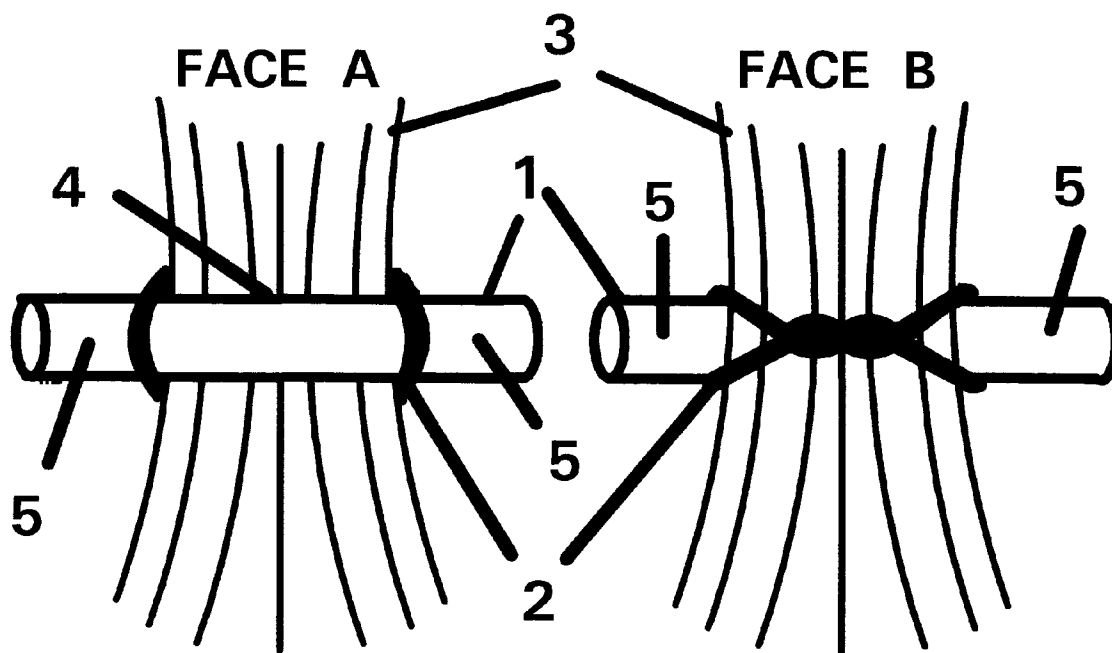
Il est constitué d'une pièce (1) présentant une surface d'appui (4) recevant les cheveux (3) et au moins un ou deux moyens d'accrochage (5) d'un lien élastique gainé (2) initialement indépendant de la pièce et susceptible de lui être accroché. Le lien assure l'embrasement et le serrage en rappel des cheveux contre la pièce lorsque l'utilisateur le tend d'un moyen d'accrochage à

l'autre, maintenant les cheveux entre la surface de la pièce et la ligne de maintien souple générée par le lien élastique.

Lorsque la pièce comporte un unique moyen d'accrochage du lien, ce moyen se situe sur une face opposée à celle de la surface d'appui des cheveux, le lien élastique est alors accroché en boucle une première puis une seconde fois à ce moyen.

Le dispositif peut lier toutes sortes de faisceaux, bouquets, gerbes, foulards, etc.

Le dispositif est particulièrement destiné à la coiffure des cheveux longs et mi-longs.

**FIG 1**

EP 0 812 553 A1

Description

La présente invention concerne un dispositif pour lier les cheveux en touffes, mèches, couettes, nattes, queues de cheval et autres.

Les barrettes métalliques et les élastiques gainés de fil ou de tissu sont traditionnellement utilisés pour attacher les cheveux, par exemple sur la nuque. Les unes peuvent glisser lorsqu'elles n'enserrent pas un volume suffisant de cheveux et leurs éléments d'articulation peuvent accrocher les cheveux et les arracher lors du retrait. Quant aux élastiques, ils requièrent un fort serrage afin de ne pas glisser, ce qui rend la mise en place difficile et blesse les cheveux qui peuvent être arrachés au retrait.

De plus, ces systèmes traditionnels présentent le désagrément de tirer sur les cheveux en exerçant des tensions irrégulières.

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à ces inconvénients. Il comporte en effet, selon une première caractéristique, une pièce présentant une surface d'appui recevant les cheveux et au moins un ou deux moyens d'accrochage d'un lien élastique gainé, initialement indépendant de ladite pièce et susceptible de lui être accroché, ledit lien assurant l'embrasse et le serrage, en rappel contre la pièce, de la mèche de cheveux à lier lorsque l'utilisateur le tend d'un moyen d'accrochage à l'autre.

Lorsque la pièce comporte un unique moyen d'accrochage du lien, ce moyen se situe sur une face opposée à celle de la surface d'appui des cheveux, le lien élastique est alors accroché en boucle une première puis une seconde fois à ce moyen.

Les cheveux sont ainsi maintenus sans dommage entre la surface de la pièce et la ligne de maintien souple générée par le lien élastique.

La pièce permet de recevoir des volumes variables de cheveux dans leur surface d'appui, celle-ci variant en étendue en fonction du volume même de cheveux lié par l'utilisateur.

Le lien élastique, déformable, permet de lier des volumes variables de cheveux.

Le lien élastique permet une augmentation du serrage lorsque l'utilisateur imprime un certain nombre de torsions audit lien avant que de le tendre d'un moyen d'accrochage à l'autre, en embrasse des cheveux à lier.

Lorsque la pièce est lisse, le retrait du dispositif, tant pour réajuster la coiffure que pour la défaire, est facile. Il suffit en effet à l'utilisateur d'exercer une simple traction de cette pièce pour libérer les cheveux d'un geste.

Le dispositif permet une utilisation de la pièce positionnée sur la mèche de cheveux à lier comme il permet une utilisation de la pièce positionnée sous la mèche de cheveux à lier, il est donc réversible. L'utilisateur peut ainsi présenter à la vue selon son choix l'une ou l'autre face du dispositif.

Selon des modes particuliers de réalisation :

- la pièce peut comporter au moins deux extrémités dégagées permettant d'enfiler le lien pour le tendre ;
- 5 - la pièce peut comporter des butées prévenant le glissement éventuel de la pièce hors du lien en tension ;
- la pièce peut comporter des crans permettant le logement et le blocage du lien en tension ;
- 10 - la pièce et le lien peuvent être accrochés par des moyens d'accrochages mutuels correspondants divers, prévenant le risque de glissement et de perte de la pièce lorsque le dispositif est en place dans la chevelure ; ces moyens peuvent être de types boutons, goupilles, fiches, clips et tous moyens d'accrochage appropriés ;
- 15 - le lien peut comporter des anneaux souples ou rigides venant simplement s'enfiler sur les moyens correspondants de la pièce ;
- le lien peut être préalablement fixé en un point à la pièce, la mise en place du dispositif est ainsi simplifiée et le risque de perte du lien prévenu ;
- 20 - le lien peut être préalablement fixé à la pièce en deux points, en légère tension, la mise en place du dispositif se faisant alors à la manière d'un simple élastique.
- 25 - Les dessins annexés illustrent l'invention :
- 30 - la figure 1 représente le dispositif selon l'invention, suivant deux vues où la Face A présentant la pièce positionnée sur les cheveux montre un type de lien en place, la Face B présentant la pièce positionnée sous les cheveux montre deux torsions de ce lien en place ;
- 35 - la figure 2 représente en coupe une variante de pièce présentant des extrémités dégagées en forme de crochets ;
- 40 - la figure 3 représente en coupe une variante de pièce présentant des butées (6) et des crans (7) ;
- 45 - la figure 4 représente en coupe une variante de pièce présentant des moyens d'accrochage du lien en forme de boutons et son lien muni de boutonnières ;
- 50 - la figure 5 représente un type de lien muni de deux anneaux venant s'enfiler sur les extrémités dégagées d'une pièce ;
- 55 - la figure 6 représente une variante de pièce présentant un unique moyen d'accrochage (5) du lien et

deux crans latéraux (7) dans lesquels le lien vient se loger ;

En référence à ces dessins, le dispositif comporte une pièce (1) et des moyens d'accrochage (5) d'un lien élastique (2). Les cheveux (3) appliqués sur une surface d'appui (4) sont pris en embrasse par le lien (2) accroché et tendu d'un moyen à l'autre. Il comporte en outre des butées (6) et des crans (7) de logement du lien.

Formes et réalisations des liens élastiques pour ce dispositif sont fonction de la forme et de la réalisation de la pièce et des moyens d'accrochage portés par celle-ci. Néanmoins les liens devront être de préférence gainés de fil ou de tissu afin de ne pas endommager les cheveux.

Nombre de matériaux rigides et semi-rigides étant susceptibles de permettre la réalisation de pièces pour ce dispositif tels les résines, les polyesters, le verre, aussi bien que le bois ou les métaux, cette liste sera non limitative et purement indicative.

En réservant une surface d'appui des cheveux, la pièce comme le lien peuvent comporter des ornements, éventuellement publicitaires, tant plans qu'en volume, dès lors que sont prévus des moyens d'accrochage mutuels du lien et de la pièce.

Les deux éléments du dispositif peuvent être indépendamment remplaçables au gré de l'utilisateur.

A titre d'exemple non limitatif, les dimensions de la pièce pourront s'inscrire dans un parallélépipède d'environ 15 cm pour la longueur et 3 cm carrés pour la section, et son poids pourra être de l'ordre de 10 g.

Le dispositif peut servir à lier toutes sortes de faisceaux, par exemple bouquets de fleurs, gerbes, foulards, etc.

Le dispositif est particulièrement destiné à la coiffure des cheveux longs et milongs.

Revendications

1. Dispositif pour lier en touffes, mèches, couettes, nattes, queues de cheval et autres, les cheveux, caractérisé en ce qu'il comporte une pièce (1) présentant une surface d'appui (4) recevant les cheveux (3) et au moins un ou deux moyens d'accrochage (5) d'un lien élastique (2), initialement indépendant de la pièce et susceptible de lui être accroché, assurant l'embrasse et le serrage, en rappel contre la pièce, de la mèche de cheveux (3) à lier lorsque l'utilisateur tend le lien (2) d'un moyen d'accrochage (5) à l'autre. Lorsque la pièce (1) comporte un unique moyen d'accrochage (5) du lien (2), ce moyen se situe sur une face opposée à celle de la surface d'appui (4) des cheveux (3), le lien élastique (2) est alors accroché en boucle une première puis une seconde fois à ce moyen (5).

2. Dispositif selon la revendication précédente caractérisé en ce que la pièce (1) comporte au moins deux extrémités dégagées permettant d'enfiler le lien (2) pour le tendre.

3. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la pièce (1) comporte des butées (6) prévenant le glissement éventuel de la pièce hors du lien (2) en tension.

4. Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que la pièce (1) comporte des crans (7) permettant le logement et le blocage du lien (2) en tension.

5. Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que la pièce (1) et le lien élastique (2) comportent des moyens d'accrochage (5) mutuels correspondants de types boutons.

6. Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que la pièce (1) et le lien élastique (2) comportent des moyens d'accrochage (5) mutuels correspondants de types goupilles.

7. Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que la pièce (1) et le lien élastique (2) comportent des moyens d'accrochage (5) mutuels correspondants de types fiches.

8. Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que la pièce (1) et le lien élastique (2) comportent des moyens d'accrochage (5) mutuels correspondants de types clips.

9. Dispositif selon les revendications 1), 2), 3) et 4) caractérisé en ce que le lien (2) comporte des boucles venant s'enfiler sur les moyens (5) correspondants de la pièce (1).

10. Dispositif selon les revendications 1), 2), 3), 4) et 9) caractérisé en ce que le lien élastique (2) est préalablement fixé à la pièce (1) en un point.

11. Dispositif selon les revendications 1), 2), 3), 4) et 9) caractérisé en ce que le lien élastique (2) est préalablement fixé à la pièce (1) en deux points.

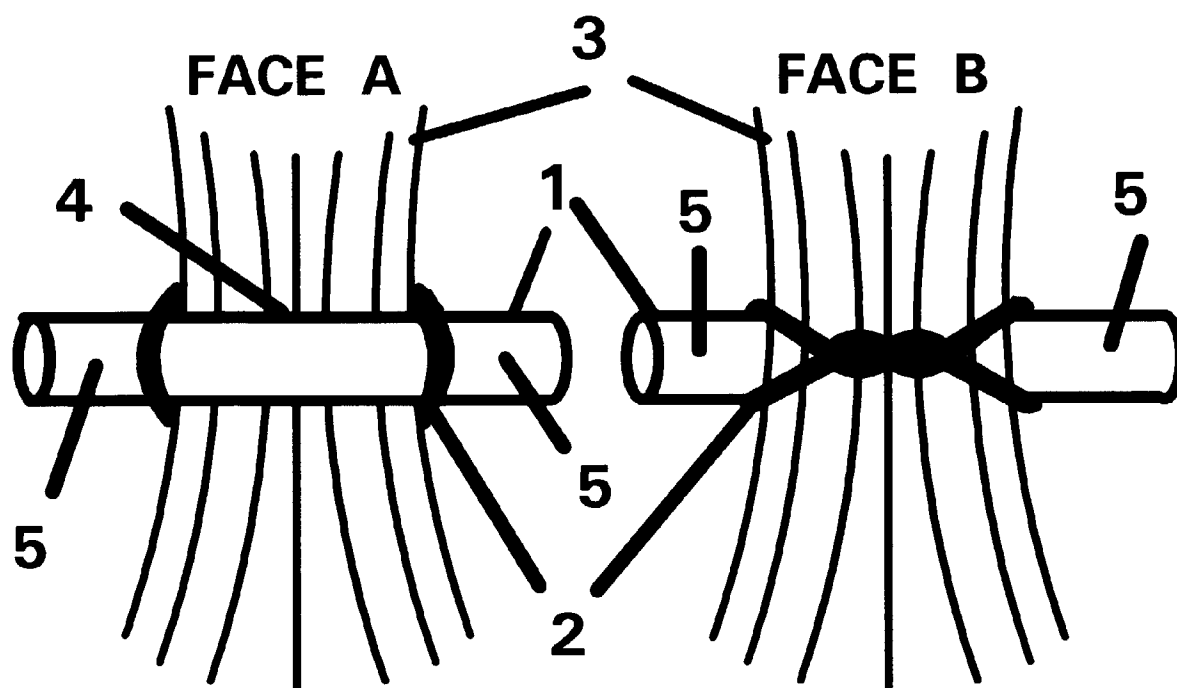


FIG 1

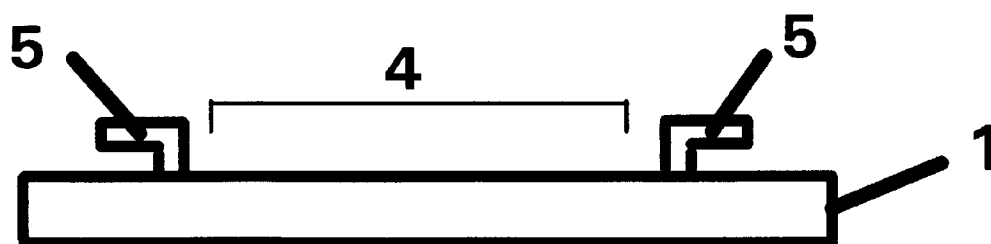


FIG 2

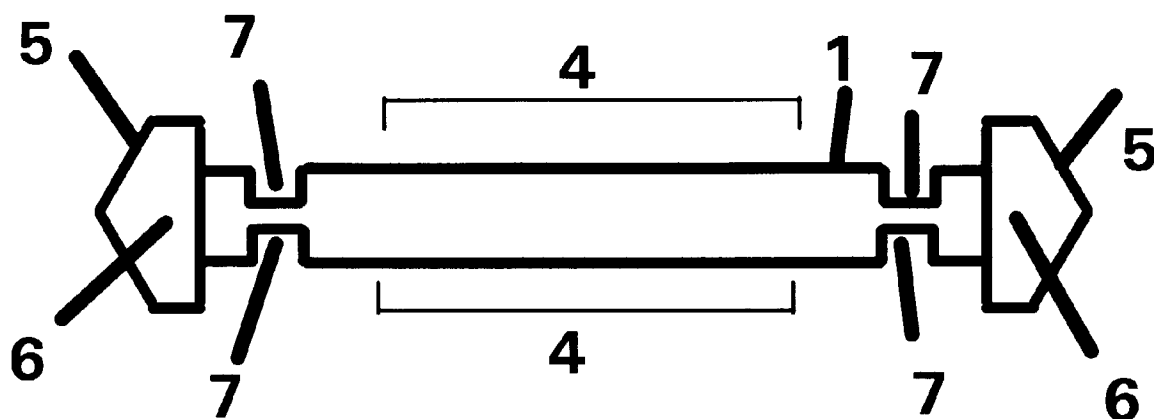
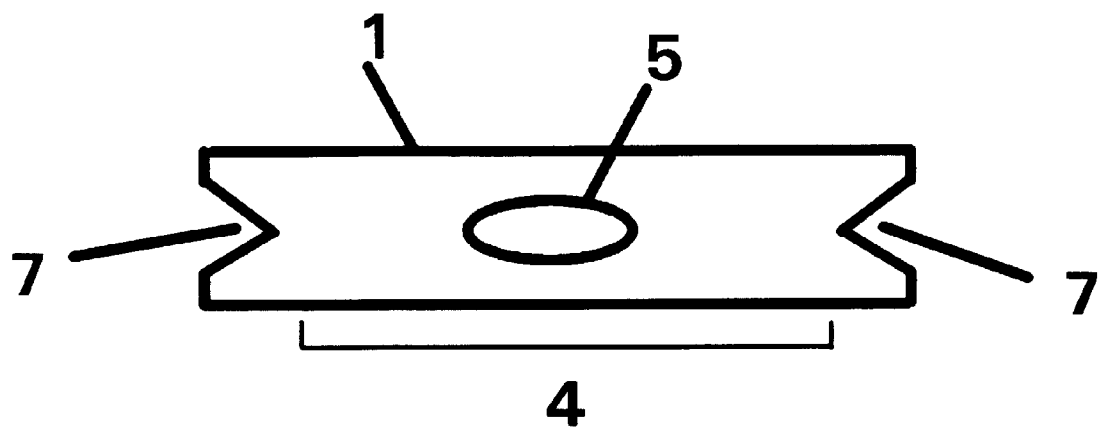
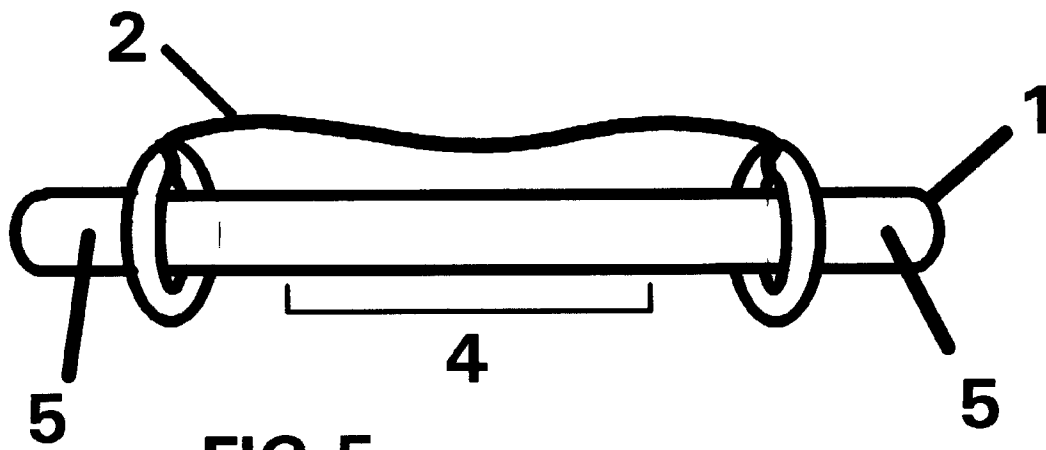
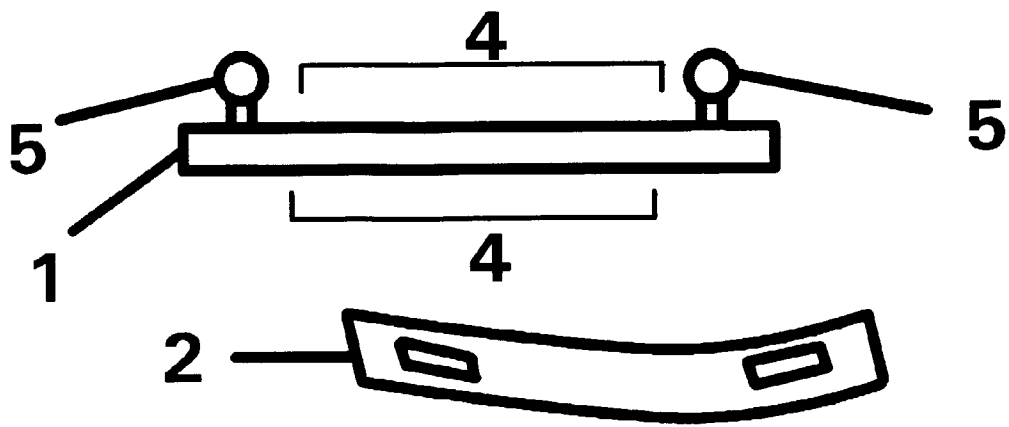


FIG 3





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 97 40 1309 .6

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
A	US 5 186 186 A (HAMILTON) * le document en entier *	1	A45D8/34
A	US 3 081 781 A (STERMER) * le document en entier *	1,10	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			A45D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 15 Septembre 1997	Examineur Riegel, R
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite F : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03/92 (P04/02)